

COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

**La Commission se réunit
Tous les Mardis
De 14h00 à 16h30
N° direct : 04.94.08.97.72**

**Réunion du Vendredi 14 Juin 2019
P.V. N° 39**

Présidente : Mme Cathy DARDON
Délégué du CD. : M. André VITIELLO
Secrétaire de séance : Mme Huguette CARPENTIER
Présents : Mme Noëlle MOUTON - M Yves FRACHET

INFORMATION

En application des articles 188 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la C. Féminine peuvent être frappées d'appel en 2^{ème} instance auprès de la C. d'Appel Règlementaire du District du Var, dans le délai de DIX jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur internet,

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par email émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €).

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur la recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- *Correspondance*
- *Actions diverses*

INFORMATIONS

Liste des clubs

<https://var.ffv.fr/simple/documents-utiles-feminines/>

CHAMPIONS SAISON 2018 / 2019

Féminines à 11 : U.S. CARQUEIRANNE LA CRAU

Féminines à 8 : LA LONDE S.O.

U18F : HYERES F.C.

U15F : SIX FOURS LE BRUSC

COUPES DU VAR 2018 / 2019

Féminines à 11 : S.C. TOULON

Féminines à 8 : LA LONDE S.O.

U18F : SIX FOURS LE BRUSC

U15F : FREJUS ST-RAPHAEL

FINALE REGIONALE DEFI CUP U15F & U18F

Belles prestations de nos équipes varoises à la Finale régionale du Défi Cup 2019 à Nice le 9 Juin 2019

- ✓ Matches 8 vs 8 ou 5 vs 5
- ✓ Défis d'adresse au Tir Cible et Tir Fléchette
- ✓ Photocall de soutien aux #Bleues
- ✓ Match Angleterre-Ecosse à 18h à Allianz Riviera



ACTIONS DIVERSES

Coupe du Monde 2019

7 Juin au 7 Juillet 2019

- Coupe du Monde Féminine 2019 (6 matchs à Nice)



Actions techniques et manifestations à venir :

Samedi 16 Juin 2019 (Cannes)

- Journée Régionale EFF – Cannes

*Prochaine réunion
sur convocation*

La Présidente : Cathy DARDON
Délégué du CD : André VITIELLO
Secrétaire de séance : Huguette CARPENTIER